

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** SALVE FAM3\_2

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Numéro de l'autorisation:** EU-0028967-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0028967-0024

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Informations administratives  | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit  | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation  | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides   | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)   | 2 |
| 2. Composition et formulation du produit  | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide   | 2 |
| 2.2. Type de formulation  | 3 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence   | 3 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s)  | 3 |
| 5. Conditions générales d'utilisation   | 5 |
| 5.1. Consignes d'utilisation  | 5 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques   | 5 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 6 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage   | 6 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage  | 6 |
| 6. Autres informations  | 6 |

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

|              |
|--------------|
| SALVE FAM3_2 |
|--------------|

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|  |                     |  |
|--|---------------------|--|
| <b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b> | Nom                 | SALVECO S.A.S.   |
|  | Adresse             | Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France |
| <b>Numéro de l'autorisation</b>                      | EU-0028967-0000 1-6 |  |
| <b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>  | EU-0028967-0024     |  |
| <b>Date de l'autorisation</b>                        | 02/10/2023          |  |
| <b>Date d'expiration de l'autorisation</b>           | 30/09/2033          |  |

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

|   |   |
|---|---|
| <b>Nom du fabricant</b>                     | SALVECO S.A.S   |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France |

|   |   |
|---|---|
| <b>Nom du fabricant</b>                     | GESTRA S.A.S                                      |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France |

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|   |  |
|---|--|
| <b>Substance active</b>                     | 1322 - Acide L-(+)-lactique            |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | PURAC BIOCHEM BV                       |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne |

|   |   |
|---|---|
| <b>Substance active</b>                     | 1322 - Acide L-(+)-lactique                   |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | JUNGBUNZLAUER S.A                             |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France |

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun                     | Nom IUPAC | Fonction             | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|--------------------------------|-----------|----------------------|------------|-----------|------------|
| Acide L-(+)-lactique           |           | Substance active     | 79-33-4    | 201-196-2 | 31,33      |
| Sodium octyl ether carboxylate |           | Substance non active | 53563-70-5 |           | 28,8       |

|  |                      |             |      |
|--|----------------------|-------------|------|
| D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides | Substance non active | 110615-47-9 | 5,28 |
|--|----------------------|-------------|------|

## 2.2. Type de formulation

SL – Soluble Concentrate

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.  
 Provoque des lésions oculaires graves.  
 Contient Eucalyptol et Carvone. Peut produire une réaction allergique.

### Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).  
 En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.  
 Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

**Utilisation 1 - Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans le domaine médical)**

#### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique: Bactéries  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Virus  
Nom commun: Virus enveloppés  
Stade de développement: Pas de donnée

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

Extérieur

- Pour le milieu médical

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, épongeage  
Description détaillée:

- Sans action mécanique

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: -  
Dilution (%): 0,4485%

Nombre et fréquence des applications:  
Organismes cibles obligatoires :

- Bactéries et levures: 0,4485% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C

Autres organismes cibles:

- Virus enveloppés: 0,4485% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C

Le produit concentré doit être dilué à 1,5% v/v avant utilisation.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET  
Jerry can: 1-80 litres PEHD  
Fût: 10-210 litres PEHD  
IBC: 1000 litres PEHD

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Voir les instructions générales d'utilisation

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

Voir les instructions générales d'utilisation

#### **4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir les instructions générales d'utilisation

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir les instructions générales d'utilisation

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir les instructions générales d'utilisation

## **5. Conditions générales d'utilisation**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m<sup>2</sup> ou 20 ml/m<sup>2</sup> ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).
- Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.
- Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6.
- La matière des EPI doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.
- Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Éviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).
- Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.
- Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT CUTANÉ: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ni dans les égouts.
- Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation: 2 ans.
- Protéger du froid.

## 6. Autres informations

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:  
EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux  
EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel  
EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])